



Délibération n° 26

Conseil Municipal du Lundi 12 juin 2023

Direction : Service Culture
École Municipale de Musique et de Danse

Domaine de compétence :
8.9 - Culture

Le Lundi Douze Juin deux mille vingt trois à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en réunion publique, à la salle de La Corderie, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Date de convocation :
06/06/2023

Membres présents : 22

Membres ayant donné pouvoir : 5

Membre(s) excusé(s) : 0

Membre(s) non excusé(s) : 6

Nombre de votants : 27

Affiché le 15/06/2023

Présents : Monsieur Franck TINDILLER, Monsieur Sébastien BAILLET, Madame Christelle BEURAIN, Monsieur Charles LANQUETIN, Monsieur Bernard GHESELLE, Madame Maryse MAILLART, Monsieur Bernard WAUQUIER, Madame Dominique DELSAUX, **Adjoint**, Monsieur Gérard ANDRE, Monsieur Jean-Michel GOSSELIN, Madame Lyliane DUFOUR, Madame Marie-Antoinette LISIK, Madame Andréa ELYSE, Madame Aurore WACOGNE, Madame Caroline ROSSIGNOL, Madame Coralie PRUVOST, Monsieur Frédéric CADET, Monsieur Robert BAILLET, Monsieur Adrien BACLET, Monsieur René BONVOISIN, Monsieur Jean-Pierre BOUVILLE, Monsieur Jean-Pierre LAMOUR, **Conseillers municipaux.**

Absents excusés ayant donné pouvoir : Madame Nathalie TILLIER à Madame Christelle BEURAIN, Madame Josiane BOUTOILLE à Monsieur Franck TINDILLER, Monsieur Philippe RAMET à Monsieur René BONVOISIN, Madame Sophie DENEUX à Monsieur Jean-Pierre BOUVILLE, Madame Anne-Marie GOLDSTEIN à Monsieur Jean-Pierre LAMOUR.

Absent (s) excusé (s) : 0

Absent (s) non excusé(s) : Madame Marine NEMPONT, Madame Justine GOSSELIN, Monsieur Grégory HURTREL, Monsieur Maxime GUERVILLE, Monsieur Xavier BRASSART, Monsieur Jean-Paul HAGNÉ.

Votants : 27

Secrétaire de séance : Monsieur Gérard ANDRÉ

Objet : Tarifs pour l'école de musique et de danse - Année scolaire 2023-2024

Rapporteur : Monsieur Sébastien BAILLET, Adjoint.

Synthèse de la délibération :

Demande de validation des tarifs proposés pour l'école municipale de musique et de danse

Vu la commission municipale n°3 «Rayonnement de la ville d'Étaples sur mer» en date du 26 mai 2023

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de valider les tarifs proposés pour l'école Municipale de Musique et de Danse pour l'année scolaire 2023-2024 (septembre à début juillet).

	Étaplois	Extérieurs	Tarif unique
MUSIQUE			
Atelier d'éveil sonore et musical (bébé jusque 4 ans) (20 séances)	70 euros	100 euros	
Atelier d'éveil sonore et musical (bébé jusque 4 ans) (10 séances)	35 euros	50 euros	
1 heure d'éveil musical / semaine (enfant de 4 à 6 ans)	70 euros	100 euros	
1 heure de solfège + 30mn de pratique instrumentale / semaine	150 euros	300 euros	
Pratique d'un deuxième instrument	90 euros	150 euros	
1 heure de solfège / semaine			70 euros
Atelier collectif / semaine			150 euros
DANSE			
Tarif annuel	150 euros	250 euros	
Tarif famille : moins 15% à partir du 2ème membre d'une même famille			

La délibération est adoptée par 27 voix pour.

Vu pour être affiché le 15 Juin 2023 conformément aux prescriptions de l'Article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire
Franck TINDILLER



Les présentes délibérations peuvent faire l'objet dans les deux mois suivant leur publication
d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire
d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lille.